

COMMUNIQUÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



CTEA a quand un projet novateur pour l'enseignement agricole ?

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

LES INSTANCES



Une fois de plus, les élus du SEA UNSA demandent un véritable projet novateur porté par notre Ministère; les professionnels sont demandeurs d'évolution de nos métiers. Nous constatons, une fois encore, le suivisme de notre Ministère par rapport à l'éducation nationale (voir réforme du bac). Le SEA UNSA réclame une autonomie et ne souhaite pas se retrouver dans un grand ministère où l'on aurait plus notre place.

Les élus du SEA UNSA sont intervenus lors du CTEA sur les points suivants auprès de l'administration.

Une fois de plus, les élus du SEA UNSA demandent un véritable projet novateur porté par notre Ministère ; les professionnels sont demandeurs d'évolution de nos métiers . Nous constatons, une fois encore, le suivisme de notre Ministère par rapport à l'éducation nationale (voir réforme du bac). Le SEA UNSA réclame une autonomie et ne souhaite pas se retrouver dans un grand ministère où l'on aurait plus notre place.

Nous avons évoqué le problème du manque de recrutement dans certaines filières et comment notre Ministère va anticiper ce manque d'heures pour les enseignants dans les années à venir ? La gestion des ouvertures de classes dans nos établissements publics proches sur des filières identiques est une véritable question. Une autre question se pose sur l'équité de traitement vis à vis des MFR .

Notre prise de position s'est faite aussi sur les ouvertures de formations à enjeux particuliers: les MFR sont très offensives sur l'apprentissage et se permettent de demander des ouvertures de



formations scolaires identiques, car elles ont du mal à trouver des Maitres d'apprentissage. Nous demandons de rappeler aux DRAAF qu'il s'agit "des classes à enjeux particuliers" et que ce n'est pas parce que le besoin en DGH est faible (voir nul)que cela n'a pas d'impact sur les EPL environnants.

Nous avons réclamé la mise en place d'un "Retex" examen avec les Mirex en début d'année scolaire(pour corriger les difficultés sur certains points d'organisation (oral anticipé de français, envois de copies dans le même centre...).

Une intervention sur le protocole CFA CFPPA était nécessaire en demandant que la nouvelle partie 2 du protocole puisse aboutir dans une totale concertation avec les OS. Nous avons dénoncé le fait que des proviseurs anticipent cette partie 2 en imposant aux formateurs (par des délibérations validées en CA) un temps de travail de face à face apprenant en dehors de toute légalité et du non respect de la partie 2 du protocole existant.

Nous avons demandé de prendre le temps de la concertation concernant les réformes en cours du baccalauréat

Le collectif qui s'est mobilisé le 29 juin dernier sur le site de l'école Hectar, est toujours dans l'attente d'une réponse de l'administration. Nous dénonçons cette concurrence qui va mettre à mal nos établissements de formation CFA et CFPPA

Réponses de l'administration

Pour info Annonce de la parution d'une note de service ou d'une circulaire fin juillet sur les questions sanitaires de la rentrée avec plusieurs scenarii. Une demande de mise à jour des PCA et PRA en COHS avant la rentrée.

M Maurer a exprimé sa volonté de revoir le mode de demande d'ouverture par rapport au privé car actuellement peu équitable pour le public.

La mise en place d'un "Retex" examen avec les Mirex en début d'année scolaire (début octobre selon M Maurer)

Le Protocole M Maurer demande le respect de la partie 2 du protocole et nous demande de signaler les problèmes rencontrés par les agents dans les établissements. Le 14 septembre des discussions vont redémarrer sur le protocole. Nous sommes demandeurs pour avoir tous les documents bien en amont des réunions. Plus de 5000 agents sont dans l'attente depuis plus de 30 ans.

Pour le BAC, M Maurer reconnait qu'il y a eu de la précipitation et que l'on doit retrouver le temps du dialogue.

Pas de réponse sur la demande de nouvelles formations au sein de notre Ministère

Pas de réponse pour les collègues en sous- service à la rentrée ou dans les années à venir

Pas de réponse précise sur une fermeture DE CLASSE pour une ouverture DE CLASSE dans



nos établissements publics et la place des MFR qui agissent comme elles l'entendent!

Pour l'ouverture de l'école privée Hectar, pas de réponse

Pour des questions précises nous contacter

Stéphane Robillard

Didier Fleury

